

La diplomatie économique au service de la réussite de la ZLECAf: De l'ambition à la réalité

Economic Diplomacy in Support of the Success of the AfCFTA: From Ambition to Reality.

Auteur 1: Amine DAFIR,
Auteur 2: Hiba BELGAID,

Amine DAFIR, 0000-0001-9873-562, Maître de conférences Habilité
Laboratoire de recherche sur la nouvelle économie et développement (LARNED)
Faculté des sciences Juridiques, Économiques et Sociales Ain Sebaa
Université Hassan II, Casablanca

Hiba BELGAID, 0009-0004-1630-4735, Doctorante
Laboratoire de recherche sur la nouvelle économie et développement (LARNED)
Faculté des sciences Juridiques, Économiques et Sociales Ain Sebaa
Université Hassan II, Casablanca.

ACKNOWLEDGMENTS : This research project was conducted with the support of the National Center for Scientific and Technical Research (CNRST) under the "Phd-Associate Scholarship-PASS."

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : DAFIR .A & BELGAID .H (2025). « La diplomatie économique au service de la réussite de la ZLECAf: De l'ambition à la réalité », African Scientific Journal « Volume 03, Num 32 » pp: 1134 – 1153.



DOI : 10.5281/zenodo.17828048
Copyright © 2025 – ASJ



Résumé :

En mars 2018, les pays Membres de l'Union africain ont signé un accord qui se voit comme porteur d'espoir pour l'ensemble des pays africains et qui s'inscrit comme un projet phare de l'agenda de 2063 pour une vision d'une Afrique intégrée, connectée et économiquement solide. Cependant sept ans après sa signature, la mise en œuvre de la ZLECAF est toujours lente, et freinée par un contexte mondial incertain marqué par des crises successives, ainsi, les défis structurels du continent africain continuent à retarder la pleine concrétisation de cette intégration régionale. D'autre part, la fragmentation observée lors des négociations internationales affaiblit la portée de l'action africaine et limite l'expression de son potentiel économique. Dès lors, la diplomatie économique se présente comme un outil stratégique de première importance, visant à doter l'Afrique d'une représentation unifiée dans les négociations et à consolider sa position face aux grandes puissances. Dans ce contexte, la diplomatie économique apparaît comme un instrument stratégique de coordination entre les États africains, capable de renforcer le soutien politique et économique nécessaire. En s'appuyant sur une approche théorique, cet article analyse le rôle de la diplomatie économique dans la consolidation de la ZLECAF et dans la construction d'une voix africaine unifiée sur la scène internationale.

Mots clés : diplomatie économique, ZLECAF, Afrique, intégration régionale, commerce international.

Abstract :

In March 2018, the Member States of the African Union signed an agreement regarded as a beacon of hope for all African nations and as a flagship initiative of the Agenda 2063, which envisions an integrated, connected, and economically strong Africa. However, seven years after its signing, the implementation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) remains slow, hindered by an uncertain global environment marked by successive crises. Consequently, the structural challenges facing the African continent continue to delay the full achievement of regional integration. Moreover, the fragmentation observed in international negotiations weakens Africa's collective influence and limits the expression of its economic potential. In this context, economic diplomacy emerges as a strategic tool of paramount importance, aimed at ensuring a unified African representation in global negotiations and strengthening the continent's position in relation to major powers. Accordingly, economic diplomacy appears as a coordinating mechanism among African states, capable of reinforcing the political and economic support necessary for the success of the AfCFTA. Drawing on a theoretical approach, this article analyzes the role of economic diplomacy in consolidating the AfCFTA and in shaping a unified African voice on the international stage.

Keywords : economic diplomacy, AfCFTA, Africa, regional integration, international trade.

Introduction

« L'histoire de l'Afrique avec le commerce est singulière à bien des égards. Cette singularité trouve son fondement dans l'échec des pays africains à en faire un instrument en faveur du développement. » écrivait Hakim Ben Hammouda en 2005 dans *L'Afrique, l'OMC et le développement*. En dépit de sa richesse en ressources naturelles et humaines, L'Afrique a longtemps été tenue à l'écart des grandes dynamiques du commerce mondial. Le continent a souvent été perçu comme un espace "malchanceux", confronté à des défis structurels, un constat qui s'explique par une faible insertion dans les chaînes de valeur mondiales, ce déficit d'intégration a contribué à ancrer un modèle économique rentier, dépendant des exportations de matières premières brutes, et faiblement inséré dans les processus de production à forte valeur ajoutée. Toutefois, le contexte international contemporain est marqué par un rééquilibrage des puissances et l'apparition de nouveaux pôles d'influence. L'Afrique, se retrouve ainsi en mutation, elle s'affirme de plus en plus comme un territoire stratégique, convoité pour ses ressources, mais aussi pour son potentiel de croissance. Les pays africains prennent désormais conscience de l'énorme potentiel que recèlent leurs ressources, et le développement du commerce intra-africain apparaît aujourd'hui comme une condition indispensable pour la transformation économique du continent. Cette prise de conscience s'est traduite par des initiatives concrètes, notamment la création de communautés économiques régionales (CERs), qui ont encouragé la mise en place progressive d'un environnement favorable à la coopération économique entre pays africains. Toutefois, ces CERs sont restés limités, car elles souffraient souvent de chevauchements institutionnels, et de manque de coordination. C'est dans ce contexte qu'est née l'initiative la plus ambitieuse, la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Contrairement aux CERs, qui demeuraient fragmentées et parfois concurrentes, la ZLECAf se veut un projet unificateur à l'échelle du continent, visant à constituer un vaste marché commun. Elle incarne une volonté politique forte de dépasser les cloisonnements régionaux et de construire une véritable architecture économique africaine. Au-delà de la simple suppression des barrières tarifaires, la ZLECAf cherche à harmoniser les politiques commerciales, à développer les chaînes de valeur régionales et à renforcer la compétitivité des économies africaines sur la scène mondiale. En ce sens, la ZLECAf apparaît comme une réponse structurante aux défis historiques de fragmentation et de marginalisation qui ont longtemps freiné l'Afrique dans le commerce international. Ainsi, au-delà des résultats économiques attendues, ce projet permettra d'assurer une sécurité régionale dans un contexte international souvent imprévisible et qualifié de « Polycrises mondiales », en intégrant les économies africaines dans un marché commun pour réduire la dépendance aux marchés étrangers et rendre les pays du continent moins vulnérables aux multiples chocs exogènes. Cependant, il est crucial de souligner que cette initiative, bien qu'ambitieuse, n'a pas encore produit d'effets tangibles à grande échelle, La valeur du commerce extra-africain reste six fois supérieure aux flux commerciaux intra-africains (FMI, 2019), il convient de souligner que le commerce

intra-africain reste toujours faible, ne représentant que 15 % du commerce total du continent, contre 67 % en Europe et 58 % en Asie (Molanga, J. M., 2022). Ce constat n'est pas surprenant, puisqu'il s'explique principalement par la persistance de défis structurels, tels que les disparités économiques entre pays, le déficit d'infrastructures, la fragilité institutionnelle et la lenteur des réformes nationales. Ces obstacles ne peuvent être résolus que par une volonté politique affirmée des acteurs publics et privés et par la réflexion d'une stratégie concertée et intelligente sur le continent. Celle-ci devrait s'appuyer sur une diplomatie économique cohérente, capable d'harmoniser les intérêts nationaux et de promouvoir une vision commune du développement, condition sine qua non pour transformer cette ambition continentale en réalité concrète. A cet égard, la diplomatie économique est une notion interdisciplinaire, qui se retrouve à la croisée de l'économie et la politique, Elle ne constitue plus un instrument exclusivement réservé aux acteurs étatiques, mais tend à s'ouvrir à de nouveaux acteurs tels que les entreprises multinationales ou encore les organisations non gouvernementales. Selon Susan STRANGE, les entreprises sont de plus en plus visibles et influentes tant de l'économie internationale et dans la politique internationale (STRANGE.S, 1992). Ces entreprises privées s'imposent désormais comme des acteurs indispensables pour les négociations avec les acteurs publics, leur influence croissante leur permettant de peser sur les choix économiques et diplomatiques. Toutefois, le concept de diplomatie économique reste encore insuffisamment maîtrisé, et il s'agit également d'une notion difficile à cerner : d'une part, parce qu'elle a des acceptions différentes selon les acteurs et selon les pays et les gouvernements et, d'autre part, parce qu'elle se définit « non par ses instruments, mais par les problèmes économiques qui lui donnent son contenu ».¹ Cette diversité d'acceptions de la diplomatie économique prend tout son sens lorsqu'on observe la réalité africaine. En effet, le continent est marqué par une multiplicité de blocs d'intégration régionale : la plupart des États appartiennent simultanément à plusieurs communautés qui se chevauchent, cette situation souligne les défis auxquels l'Afrique doit faire face en matière de coordination et de cohérence des politiques régionales. La coexistence de ces communautés qui ne partagent pas toujours la même trajectoire institutionnelle, les mêmes objectifs économiques et la même cohérence juridique et politique est le plus souvent source d'incohérence et de difficultés dans la mise en œuvre de l'agenda de l'intégration au sein des régions. (DIEYE.T, 2016). La ZLECAF, à travers une diplomatie économique concertée, se doit de dépasser ces obstacles liés à la multiplicité et au chevauchement des communautés économiques régionales, elle constitue en effet une opportunité pour harmoniser les cadres institutionnels, réduire les incohérences entre les blocs existants et unifier la voix africaine dans les instances internationales pour négocier et défendre les intérêts du continent de manière collective et concertée, en prenant en considération les intérêts des économies les

¹ Laurence BADEL, Introduction, "Diplomaties en renouvellement", Les Cahiers Irice, n°3, 2009, note 39

plus avancées que les plus pauvres. L'objectif de cet article est de mettre en évidence l'ambition de la ZLECAf face aux défis structurels qui persistent à l'échelle continentale, dans un contexte international imprévisibles et souvent porteurs de contraintes additionnels. Il s'agit également de montrer comment la diplomatie économique, intégrée dans le cadre de la ZLECAf, peut constituer un instrument stratégique pour unifier le continent, renforcer sa cohérence interne et accroître son influence dans les négociations internationales. A cet effet, la problématique centrale que soulève cette recherche peut être formulée ainsi : Comment la diplomatie économique peut-elle constituer un instrument stratégique efficace pour la réussite du projet de la ZLECAf face aux grands bouleversements mondiaux et aux multiples frictions que connaît le continent ?

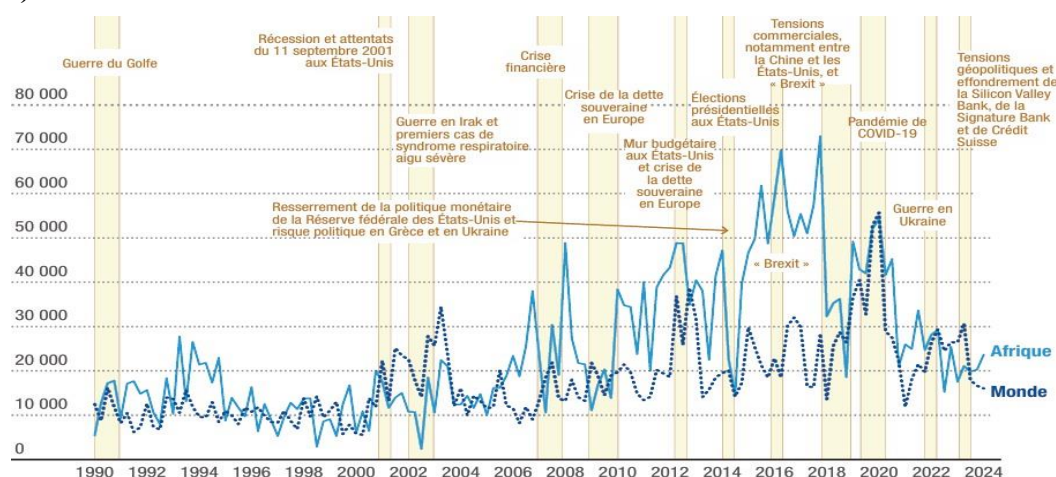
Cette présente recherche s'intéresse à la diplomatie économique au service de la réussite de la ZELCAF, un accord porteur de grandes ambitions pour le continent africain, mais malheureusement confronté à des défis structurels et à une réalité complexe. En s'appuyant sur une approche théorique, l'étude analyse le rôle stratégique la diplomatie économique pour la consolidation de l'intégration régionale et le renforcement de la voix africaine. En analysant la trajectoire de la ZLECAf, de ses origines à ses principales étapes, tout en soulignant les défis structurels qui freinent sa mise en œuvre, cet article intègre la dimension de la diplomatie économique comme outil pour accélérer la concrétisation de l'accord, Il met également en avant la nécessité de renforcer la voix africaine face aux grandes puissances étrangères, dans un contexte mondial où les dynamiques économiques se réorientent de plus en plus vers l'Afrique. Pour structurer notre analyse, nous l'organiserons autour de deux grandes parties, la première traitera l'impact de l'incertitude mondiale sur le commerce intra-africain, en mettant en avant la ZLECAf, ses bénéfices attendus et ses défis persistants, ainsi que la seconde section analysera la diplomatie économique comme instrument stratégique pour renforcer la coopération régionale et la voix africaine sur la scène internationale. Enfin, la conclusion présentera une synthèse des résultats en insistant sur la nécessité d'une Afrique cohérente et ambitieuse, porteuse d'une vision collective et d'une voix unie sur la scène internationale.

1. La ZLECAf à l'épreuve des mutations internationales : entre incertitudes et opportunités

Le nouvel ordre mondial ne se définit plus comme avant, une nouvelle recomposition géopolitique a vu le jour et se caractérise par la fin de l'hégémonie unipolaire des États-Unis, et l'émergence de nouvelles puissances (BRICS). Ce système contemporain se caractérise par une redistribution de force où la puissance d'un Etat ne se limite plus à sa suprématie militaire. Désormais, les formes de concurrence s'expriment à travers des armes économiques et commerciaux, donnant naissance à ce que l'on qualifie de « guerre économique » ; le retour au protectionnisme, l'imposition des droits de douane, la course aux technologies, ... Dans ce nouvel environnement, les nations les plus influentes ne se contentent plus d'exercer leur pouvoir par la force traditionnelle, mais mobilisent des stratégies hybrides intégrant la

diplomatie économique, l'intelligence économique... Cependant, cet environnement est devenu imprévisible et se caractérise par de multiples crises « Polycrises », ce qui crée un climat d'incertitudes pour les Etats, les acteurs économiques et les organisations internationales. Des chocs extérieurs multiples et interconnectés, allant des conflits géopolitiques à la pandémie de COVID-19, en passant par les pressions inflationnistes ont profondément perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ainsi, l'Afrique, déjà confrontée à des vulnérabilités structurelles, politiques et sociales, se retrouve exposée à des défis sans précédent. Ces événements mondiaux ont mis en évidence cette exposition accrue, plaçant les pays africains, à l'instar de nombreux autres dans le monde, dans un contexte marqué par une incertitude économique et politique grandissante (Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique, 2025). L'analyse des crises économiques mondiales depuis 1990, démontre que l'Afrique subit des répercussions particulièrement amplifiées, l'ensemble des événements confirment que le continent reste l'une des régions les plus exposées aux chocs exogènes, en raison de la faiblesse de sa diversification économique et de sa dépendance structurelle aux marchés étrangers. (Fig.1)

Figure N°1 : Indice mondial d'incertitude : moyenne africaine et moyenne mondiale (Valeur de l'indice)



Source : Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique, 2025- Calculs de la CNUCED, d'après les valeurs de l'Indice mondial d'incertitude pour 2024

Les marchés africains sont très vulnérables face aux chocs exogènes mondiaux, et cela s'explique principalement par la dépendance à l'égard des exportations de quelques produits de base avec une faible performance dans le secteur manufacturier et comme conséquence faible intégration en amont dans les chaînes de valeur mondiales. Ainsi le commerce intra-africain a peu progressé et l'intégration régionale reste toujours faible. L'Afrique est demeurée une « économie de rente » sauf rares exceptions, ce qui se signifie l'obtention de revenus sans contribution à la production de biens et services supplémentaires.

²Ainsi, En 2023, les exportations africaines à destination du reste du monde restent toujours en grande partie de produits primaires, représentant en moyenne 56 % en 2023 (figure 2). Dans cette même période, les pays africains ont subi la flambée des tarifs de fret et des coûts commerciaux qui a résulté des perturbations des liaisons commerciales mondiales. D'autant plus, pour les pays africains, le commerce intra-africain reste faible, ne représentant que 14,4 % du total des exportations africaines (ONU, 2023)³. Ce fait représente une contrainte majeure pour le développement économique du continent, et fragilise les efforts d'intégration régionale. Plusieurs travaux ont démontré que ce déficit du commerce intra africain s'explique par trois facteurs : les politiques gouvernementales inefficaces, l'instabilité politique, les faiblesses des infrastructures et les coûts géographiques. (Boungou, Osei-Tutu et Zongo, 2023).⁴ Toutefois, La volenté des pays africains à s'intégrer efficacement au niveau régional est manifeste. En effet, au cours des six dernières décennies, l'intégration africaine a enchaîné trois étapes : une première, dans les années 1960-1970, marquée par l'aspiration à un développement autocentré et à une union politique pour se libéraliser des anciens pouvoirs coloniaux ; une deuxième, à partir des années 1980, centrée sur la mise en place des Communautés économiques régionales CERs dans le cadre du Traité d'Abuja (1994) ; et une troisième, inaugurée en 2018 avec le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui s'inscrit dans l'Agenda 2063 de l'Union africaine, traduit l'ambition de bâtir « l'Afrique que nous voulons », fondée sur une croissance inclusive et un développement durable. Cette initiative se porte à la fois ambitieuse et stratégique, la ZLECAF s'engage de réduire progressivement les barrières tarifaires et non tarifaire, pour dynamiser le commerce intra africain, stimuler l'efficacité et la compétitivité, améliorer les chaînes de valeur régionales et attirer les investissements directs étrangers (IDE). La Zone de libre-échange continentale africaine couvrira un marché de 1,3 milliard de personnes, qui devrait atteindre 2,5 à 3 milliards d'ici 2050, avec un PIB de 2 500 milliards de dollars pour l'ensemble des 55 États membres de l'Union Africaine. Au-delà de la libéralisation des échanges intra-africains, souvent perçue comme l'axe central de la ZLECAF, cet accord ambitionne de bâtir un espace économique intégré capable de renforcer les chaînes de valeur régionales, d'attirer les investissements et de favoriser l'industrialisation du continent. Toutefois, la réduction des barrières tarifaires n'aura de sens que si elle s'accompagne d'une convergence réglementaire, d'un développement des infrastructures logistiques et numériques, ainsi que d'une coopération

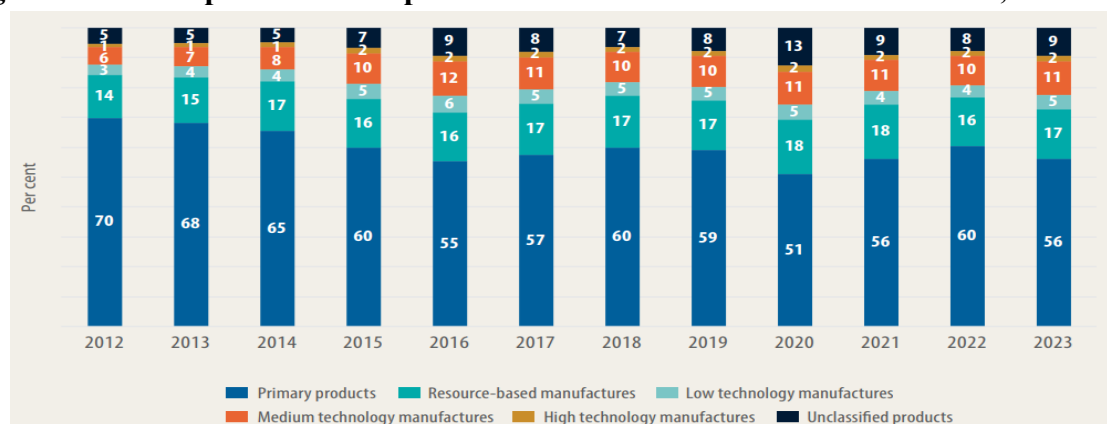
² Hugon, P. (2003). L'économie de l'Afrique (4^e éd.). Paris : Éditions La Découverte

³ Cité dans : Gakpa, L. L., Soumaré, I., Kouadio, H. K., & Adjasi, C. K. D. (2025). Financial sector development and intra-African trade. *Journal of International Financial Markets, Institutions & Money*, 102, 102176. <https://doi.org/10.1016/j.intfin.2025.102176>

⁴ Whelsy Boungou, Francis Osei-Tutu et Amara Zongo, Democracy and Intra-Africa Trade, Comparative Economic Studies, 2023, <https://doi.org/10.1057/s41294-022-00204-4>.

institutionnelle. Autrement dit, la ZLECAf ne se présente pas comme un projet purement commercial, mais un levier de transformation structurelle et de souveraineté économique africaine.

Figure N°2 : Composition des exportations africaines vers le reste du monde, 2012-2023 (en%)



Source : Calculs de la CEA basés sur les données de l'UNCTADStat (mis à jour le 10 octobre 2024).

Les ambitions portées par la ZLECAf sont considérables, néanmoins les retombées de l'accord se heurtent encore à plusieurs freins, un constat qui demeure valable à moyen terme. En effet les retombées de l'accord sont freinées par les récents bouleversements du commerce mondial, qui ont créé un environnement incertain et impacté l'évolution de l'accord. En 2024, la part du commerce intra-africain reste toujours aux alentours de 14%, L'Afrique du Sud demeure le principal moteur du commerce régional, portée à la fois par ses exportations de matières premières et de produits manufacturés. De ce fait, le commerce intra-africain se compare toujours défavorablement à d'autres régions, notamment l'Europe (plus de 60 %), l'Asie (plus de 50 %) et l'Amérique du Nord (plus de 30 %).⁵ C'est précisément pour pallier ces défaillances que la ZLECAf doit être consolidée dans le contexte international actuel. Il est donc essentiel de revisiter les origines de cette initiative et d'examiner les défis qui continuent de jalonner le chemin de l'intégration régionale. Les origines de la ZLECAf remontent au Traité instituant la Communauté économique africaine (CEA) d'Abuja en 1991, lorsque les dirigeants africains considéraient qu'une intégration économique approfondie constituait la réponse aux difficultés économiques du continent. (AINEBYONA.R, NAMUDDU.J, AKAJO.A, 2024) ⁶. Cette communauté visait de créer une communauté économique africaine d'ici 2028, mais ses objectifs n'ont resté qu'un simple vœu pieux puisqu'ils sont inatteignables et difficilement réalisable. Par ailleurs, après l'indépendance politique de nombreux pays africains ont exprimé une forte volonté d'intégration régionale. Lors de la 18^e session de l'Union africaine à Addis-Abeba, en 2012, il a été décidé d'établir

⁵ African Export-Import Bank. (2024). Annual report 2024. Afreximbank.

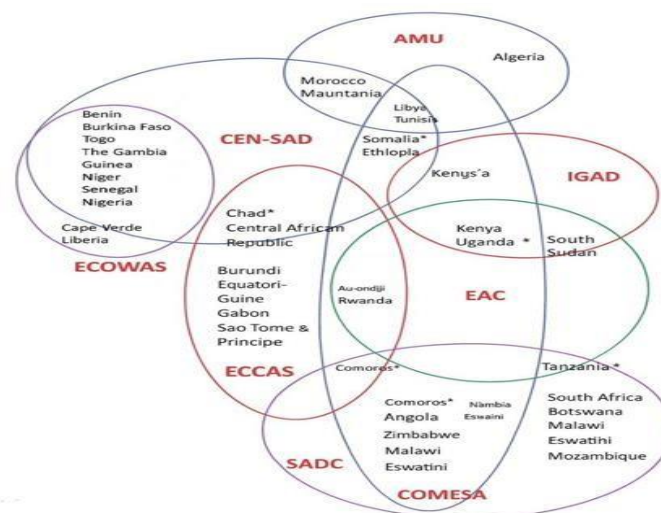
⁶ Ainebyona, R., Namuddu, J., & Akajo, A. (2024). Assessing the implementation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) and its potential impact on economic integration and development of Africa : A case for Uganda. African Journal of Economics, Politics and Social Studies, 3. <https://doi.org/10.15804/ajepss.2024.1.03>

la ZLECAF qui visait à relever les défis du XXI^e siècle avec des objectifs plus réalisables que ceux fixés par son prédécesseur, et en 2018 lors d'un sommet de l'Union africaine l'accord a été signé à Kigali, et il est devenu effectif un an plus tard. À ce jour, 54 États membres de l'UA ont signé l'accord, dont 47 ont déposé leurs instruments de ratification. Cet accord a été conçu en plusieurs étapes et qui continuera à évoluer au fil du temps avec des éventuelles négociations. Il est réparti en trois phases, il ne concerne pas que le commerce de biens et de services mais traite également d'autres préoccupations à savoir l'investissement, les droits de propriété intellectuelle, la politique de concurrence et le commerce électronique. Par ailleurs, cet accord est considéré comme le seul qui est entré en vigueur avant la fin des négociations, cela signifie une forte volonté politique des décideurs africains, mais peut entraîner un risque d'un accord juridiquement présent mais non opérationnel. Par ailleurs parmi les objectifs généraux de cet accord, il est mentionné dans l'article 3 qu'il résoudra les problèmes de chevauchement des adhésions aux communautés économiques régionales (CER), qui est un défi de grande taille qui pose des obstacles à l'alignement des politiques. L'Union africaine (UA) reconnaît les huit CER suivantes : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Union du Maghreb arabe (UMA), Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). Cependant, la ZLECAF ne compte pas remplacer ces CERs, mais au contraire les intégrer dans son cadre pour renforcer la cohérence et harmoniser les politiques commerciales, sectorielles et réglementaires, d'autant plus, l'article 5 de l'accord se base sur le principe qu'il faut préserver et prendre en compte les meilleures pratiques des CERs, tout en gardant la cohérence avec la ZLECAF. Toutefois, il est primordial de souligner que cet objectif reste incertain, puisque les CERs sont caractérisés par une grande hétérogénéité, que ce soit dans le degré d'intégration atteint, les instruments juridiques adoptés ou encore les pratiques commerciales mises en place. Le vrai défi est de savoir comment la ZLECAF parviendra à harmoniser les divergences sans générer de nouvelles incohérences et éviter le vrai défi institutionnelle, qualifié par « bol de spaghettis institutionnel »⁷, concrètement, un pays peut appartenir simultanément à plusieurs CER aux règles divergentes, ce qui entraîne une superposition d'obligations commerciales et juridiques difficilement conciliables. (Figure 3). L'incertitude porte donc sur la manière dont ces « bonnes pratiques » seront intégrées de façon cohérente dans un cadre continental unifié, qui est une condition indispensable à la réussite du projet panafricain d'intégration commerciale. Un autre défi majeur réside dans le manque d'informations fiables et actualisées, ainsi que dans l'absence de bases de données solides et partagées à l'échelle

⁷ Le bol de spaghettis est une métaphore destinée à illustrer les nombreuses adhésions croisées aux communautés économiques régionales (voir Bhagwati (1995) ; CEA, 2004 ; Banque mondiale, 2005

continentale. Ce déficit constitue un frein considérable à la concrétisation effective de la ZLECAf, dans un grand marché comme ce dernier, un système d'informations collective sur le commerce qui fournit aux décideurs, importateurs, exportateurs, et investisseurs des données fiables, détaillées et actualisées est indispensable pour une visibilité sur les prises de décisions. Il apparaît dès lors nécessaire de repenser la politique africaine d'intelligence économique. Celle-ci devrait non seulement collecter, et décrypter l'information stratégique, mais aussi assurer une veille permanente, sécuriser les flux de données et influencer les décisions et actions des acteurs publics et privés. Une telle démarche renforcerait la capacité des États africains à anticiper les risques, à valoriser les opportunités et à asseoir une diplomatie économique collective, condition essentielle à la réussite de la ZLECAf face aux pressions concurrentielles internationales. Il est donc important de réfléchir comment l'intelligence économique doit être intégrée dans le cadre de la ZLECAf pour soutenir les décisions stratégiques en faveur des pays du continent. Toutefois, il est essentiel de souligner que cet outil stratégique a reçu peu d'intérêt de la part des dirigeants africains (Saber, 2020), constat par lequel s'explique que la plupart des décisions stratégiques se font par des bureaux d'étude et de conseils internationaux installés sur le continent.⁸ Cependant, la souveraineté décisionnelle est une clé indispensable pour le développement des pays africains, et cette autonomie décisionnelle ne pourra être effective qu'à travers la mise en place de mécanismes solides d'intelligence économique africaine. Sans une telle capacité collective, les pays du continent risquent de rester vulnérables aux pressions externes et aux influences des grandes puissances, ce qui pourrait freiner la concrétisation des ambitions de la ZLECAf.

Figure N°3 : Les Communautés économiques régionales reconnues par l'Union africaine comme piliers de la ZLECAF



Source : Policy Center for the New South, Annual Report on the African Economy, 2025

⁸ Saber, H. (2020). L'intelligence économique dans la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine : enjeux et défis. *Dossiers de Recherches en Économie et Gestion*, 9(1), 283-300.

Pour conclure cette section, il convient de souligner que l'économie internationale a connu ces dernières années plusieurs événements qui ont bouleversé l'ordre mondial, marquée par la fin de l'hégémonie unipolaire, l'émergence de nouvelles puissances et la résurgence de guerres économiques qui ont ravivé les tendances protectionnistes. Dans ce contexte, l'Afrique tient toujours à son intégration pour réduire sa dépendance aux marchés étrangers face à ces événements, à travers un projet de grande taille à savoir la ZLECAF, cet accord entré en vigueur en 2019 et lancé opérationnellement en 2021, constitue un cadre stratégique, il offre non seulement un cadre pour dynamiser les échanges intra-africains, mais intègre également des volets essentiels au développement durable du continent. Toutefois, après sept ans de sa mise en œuvre, l'intégration économique demeure encore limitée, freinée par des défis structurels persistants et aggravée par des crises globales récentes (pandémie de Covid-19, guerre en Ukraine, etc.). De plus, l'accord s'articule avec d'autres initiatives régionales à savoir les Communautés économiques régionales, cela engendre une duplication des efforts et ralentit la concrétisation des résultats, ce qui exige une meilleure harmonisation inscrite au cœur même des ambitions de l'accord. Dans ce cadre, seule une vision commune et une voix unifiée permettront à l'Afrique de tirer pleinement parti de la ZLECAF. A cet effet, la structuration d'une diplomatie économique pensée de manière collective et adaptée aux spécificités africaines, apparaît ainsi comme une condition sine qua non pour renforcer la souveraineté économique et assurer un développement partagé.

2. Diplomatie économique au service de la ZLECAF :

Dans un contexte mondial marqué par des événements imprévisibles et des mutations profondes, l'Afrique se trouve engagée dans une phase de transition où la ZLECAF, malgré les défis qui persistent, suscite une volonté grandissante des pays du continent à avancer vers une intégration concrète. Toutefois, pour que cette dynamique produise pleinement ses effets, il est essentiel que les États africains s'appuient sur une diplomatie économique concertée, afin de négocier collectivement leurs intérêts dans le cadre de la ZLECAF et de renforcer leur pouvoir de négociation sur la scène internationale. C'est précisément à ce niveau que l'exemple du jeu d'influence que connaît l'Afrique avec les grandes puissances mondiales (Chine comme exemple), illustre l'ampleur des enjeux, cette présence croissante constitue à la fois une opportunité et un défi, tant sur le plan politique qu'économique. Face à ces constats, les pays africains doivent impérativement se doter des moyens qui leur permettent de prendre des décisions stratégiques à partir d'une lecture géopolitique mondiale, en identifiant clairement leurs intérêts stratégiques, afin d'équilibrer entre les jeux d'influence et la souveraineté de la décision. Or, une telle approche stratégique demeure encore inégalement partagée sur le continent. En dépit des intentions affichées par l'Union africaine (UA) et par plusieurs communautés économiques régionales (CER), la démarche africaine vis-à-vis de ces grandes puissances reste fragmentée, parcellaire et souvent individualisée. En pratique, au-delà des sommets Afrique-Chine, la coopération continue de s'organiser

principalement sur une base bilatérale, plutôt que régionale ou continentale. En effet, le continent se base sur une diplomatie éparpillée où chaque pays pense qu'à ses intérêts en rentrant dans un jeu d'influence avec les grandes puissances mondiales, cette orientation conduit souvent à la négligence des autres partenaires africains et peut, dans certains cas, engendrer des rivalités concurrentielles au sein même des régions du continent. En réalité, l'Afrique ne souffre pas tant d'un déficit d'intégration que d'une mauvaise intégration dans l'économie mondiale (Dieye, 2016). Aujourd'hui, 44 des 54 pays africains sont membres de l'OMC, la majorité d'entre eux ont consenti à une libéralisation et une consolidation de leurs tarifs, notamment pour les pays les moins avancés (PMA) qui en réalité, ne sont nullement obligés de le faire.⁹ De plus, la plupart des États africains sont simultanément engagés dans une multitude de négociations multilatérales, bilatérales et régionales qui visent à renforcer encore davantage leur ouverture au marché mondial, cependant, cette ouverture a souvent exposé le continent à des rapports de force inégaux et défavorables. C'est donc à ce stade qu'apparaît la nécessité impérieuse pour l'Afrique de renforcer sa cohésion et sa stratégie collective dans les enceintes de négociation internationales, l'Afrique a besoin d'une voix audible au sein des organisations internationales capable de défendre ses intérêts économiques. Face à des partenaires dotés de moyens considérables et de stratégies coordonnées, l'Afrique ne peut plus se permettre de négocier de manière dispersée, pays par pays, au risque de voir ses intérêts fragmentés et affaiblis. L'intégration africaine, notamment à travers des initiatives comme la ZLECAf, doit s'accompagner d'une diplomatie économique structurée, permettant au continent de parler d'une seule voix dans les grandes négociations multilatérales. A cet effet, la véritable résilience africaine réside non pas dans une ouverture accrue aux règles d'un marché mondial déséquilibré, mais dans la capacité du continent à imposer une présence collective, stratégique et solidaire, capable de défendre ses priorités. Dans cette dynamique mondiale qui est en pleine recomposition marqué par des tensions géopolitiques, un basculement vers un monde multipolaire et une redéfinition des équilibres mondiaux, l'Afrique se retrouve face à ses défis comme un observateur contraint subissant les dynamiques mondiales, cette posture fragilise non seulement la souveraineté décisionnelle des États africains, mais elle restreint également l'efficacité de leurs initiatives régionales et continentales. La diplomatie économique est un concept interdisciplinaire, à la croisée de l'économie internationale, les relations internationales et l'économie politique, bien qu'ayant pris forme d'abord dans la pratique, n'a véritablement trouvé son ancrage théorique et académique que dans un second temps avec l'émergence de l'économie politique internationale. Toutefois, l'analyse théorique de la diplomatie économique ne propose pas une théorie spécifique qui peut fournir des réponses sur la façon dont les États, dans des

⁹ Dieye, C. T. (2016). L'Afrique et le chevauchement des accords régionaux. *Revue Interventions économiques*, (55).
<https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2815>

circonstances données, vont conduire leurs politiques. En effet, la diplomatie économique ne se limite plus que sur la diplomatie commerciale, ¹⁰elle porte comme mission d'une grande envergure, dans le sens où elle se focalise sur de multitudes de priorité des nations à savoir ; la géostratégie économique, la compétitivité des firmes, intelligence économique et stratégique, souveraineté économique... Après 1990, le domaine de la diplomatie économique a connu un essor considérable, et la littérature scientifique sur ce sujet a commencé à se développer. Parmi les contributions majeures, les travaux de Bayne et Woolcock ¹¹ont particulièrement marqué cette discipline, ils ont proposé un ouvrage collectif sur les expériences internationales en matière de la diplomatie économique dans la pratique en mobilisant des experts. Dans leur ouvrage, ils la définissent comme les processus de prise de décision et de négociation des acteurs étatiques et non étatiques sur des questions fondamentales affectant les relations économiques internationales, les auteurs expliquent que dans la diplomatie économique, les gouvernements cherchent à concilier trois types de tensions : (1) la tension entre politique et économie, (2) la tension entre pressions internationales et pressions nationales, et (3) la tension entre le gouvernement et d'autres acteurs, tels que les entreprises privées et les ONG.¹²Entre 2003 et 2025, cet ouvrage a connu cinq éditions, chacune d'elles illustre l'évolution de la diplomatie économique en fonction des transformations du contexte international que connaît chaque période, l'édition la plus récente propose une actualisation de cette notion face aux polycrises et aux nouveaux rapports de force mondiaux. Pour sa part, Rana propose la définition suivante : « la diplomatie économique est le processus par lequel les États font face au monde extérieur dans l'objectif de maximiser le gain national dans tous les domaines d'activités incluant le commerce, l'investissement et toute forme d'échange bénéfique pour l'économie où elle jouit d'avantages comparatifs ; elle a des dimensions bilatérales, régionales et multilatérales. ». ¹³Cependant, depuis les années 1990, la diplomatie économique n'est plus un domaine réservé que pour les acteurs étatiques, au contraire les entreprises privées ont joué un rôle dans son évolution, ainsi Strange mentionne qu'avec la mondialisation et le développement des technologies de communication et de transport, le rôle des entreprises dans la politique mondiale et le fonctionnement des marchés a augmenté, cela place ces entreprises nationales et multinationales sur le devant de la scène en tant qu'acteurs de la diplomatie économique.¹⁴ A cet effet, La diplomatie économique ouvre de nouveaux espaces aux entreprises et se sert également de leur capacité d'influence pour des fins de politique étrangère en égard de l'importance de leur pouvoir économique. Quant à Okana Heijmans,

¹⁰ Bayne, N and Woolcock, S. The new economic diplomacy : decision-making and negotiation in international economic relations. Ashgate Publishing, 2011.

¹¹ Bayne, N. and Woolcock, N. (2003). The New Economic Diplomacy. Ashgate.1st Edition.

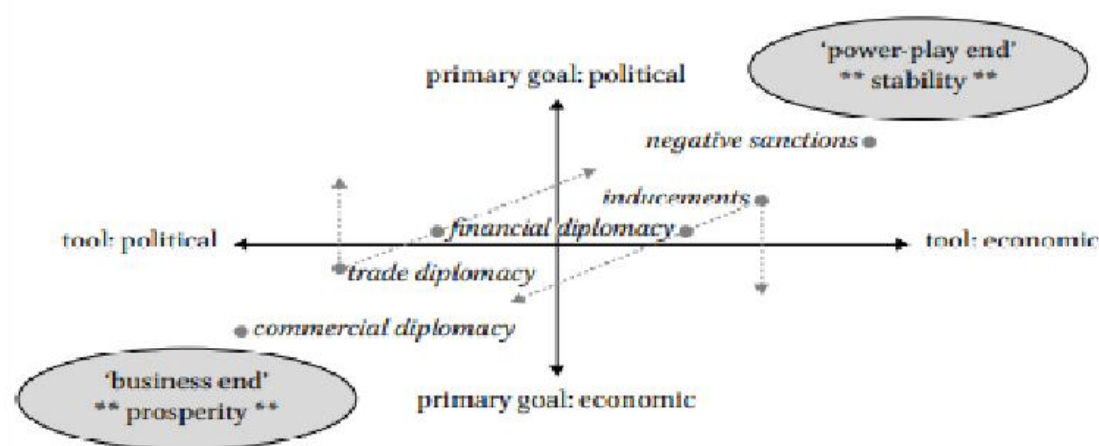
¹² Ibid

¹³ Kishan S. Rana (2007). Economic diplomacy : The experience of developing countries.

¹⁴ Strange, S. (1992). States, firms and diplomacy. International Affairs, 68(1), 1-15.

présente un cadre conceptuel et analytique de la diplomatie économique afin de contribuer à une meilleure compréhension de ses activités, outils et objectifs. Bien que l'État ne soit pas considéré comme l'unique acteur, ni comme une entité cohérente, il est supposé qu'il en soit le principal acteur. Le cadre conceptuel distingue cinq volets de la diplomatie économique, qui impliquent des outils et des finalités de nature plus commerciale/économique ou politique, et se rapprochent ainsi davantage de l'aspect « Business End » ou « Power Play End » de la diplomatie économique (figure 4)¹⁵. Le cadre analytique identifie quatre dimensions essentielles de la diplomatie économique, au sein desquelles des changements historiquement contingents peuvent survenir : le contexte ; les outils ; les théâtres ; et les processus, l'interaction entre ces dimensions se manifeste de multiples façons.

Figure n°4 : Plan de Coordonnées Business Play End et Power-Play End



Source : Maaïke Okano-Heijmans, Economic Diplomacy Japan and the Balance of National Interests, Martinus Nijhoff, 2013, p.30

Ce plan de coordination qui lie à la fois entre objectifs économiques (prospérité) et politiques (stabilité) démontre clairement que la diplomatie économique opère à l'intersection entre les deux, pour négocier, arbitrer et aligner les intérêts divergents, notamment dans un contexte multilatéral comme la ZLECAF. (Tableau 1). De prime abord, la ZLECAF apparaît comme un accord purement commercial, qui pose comme objectifs généraux la réduction des barrières tarifaires et la création d'un vaste marché continental. Toutefois, une analyse plus approfondie montre que ses objectifs sont en réalité à la croisée des finalités économiques et politiques. Sur le plan économique, elle vise à stimuler la prospérité, renforcer les chaînes de valeur régionales et accroître l'attractivité des investissements, ainsi sur le plan politique, elle constitue également un instrument de stabilité régionale, de consolidation de l'influence africaine dans les négociations internationales et de réduction de la dépendance vis-à-vis des puissances extérieures. De ce fait, la ZLECAF incarne un projet stratégique qui rassemble à la fois le volet

¹⁵ Okano-Heijmans Maaïke, "Conceptualizing Economic Diplomacy: The Crossroads of International Relations, Economics", IPE and Diplomatic Studies, The Hague Journal of Diplomacy, 2011, 6(1-2) : pp.7-36

commercial en apparence, mais dont la portée diplomatique et géopolitique en fait un véritable outil de diplomatie économique. La ZLECAf offre une opportunité pour structurer une véritable diplomatie économique, en mobilisant à la fois les acteurs publics et privés du continent, via les différentes formes de diplomatie (commerciale, financière, d'affaires).

Tableau N°1 : Articulation entre objectifs économiques et politiques dans la ZLECAF selon le modèle de Maaïke Okano-Heijmans

Objectifs économiques: « Business End »	Objectifs politiques: « Power Play end »
Éliminer progressivement les barrières tarifaires et non- tarifaire	Maintenir un cadre institutionnel de mise en œuvre
Libéraliser progressivement le commerce des services	Renforcer la voix communes de l'Afrique -Parler d'une seule voix au sein des organisations internationales
Renforcer la position commerciale de l'Afrique sur le marché mondial	Améliorer la stabilité et la sécurité sur le continent
Renforcer l'industrialisation	Influence régionale
Création des chaînes de valeurs régionales	Harmoniser des règles et des politiques régionales
Promouvoir et protéger les investissements	Créer des alliances stratégiques
Développer les infrastructures régionales	Réduire la dépendance vis-vis des partenaires étrangers
Harmoniser les règles commerciales	Atténuer les tensions liées au chômage et aux déséquilibres sociaux
Attirer les IDE et soutenir les champions internationaux	Développer une souveraineté numérique
Création d'un marché digital unique et sécurisé	Coopération régionale
Renforcer la résilience économique face aux polycrises mondiales	Souveraineté de décision

Source : élaboré par les auteurs

Le tableau démontre clairement que la ZLECAf vise des objectifs à la fois économiques et politiques pour favoriser une intégration régionale, toutefois il est important de signaler que ce projet ambitieux élaboré par l'Union africaine se heurtent à des défis de grande taille, allant des de la défaillance des

infrastructures de transport de de la logistique, l'hétérogénéité des normes, la faible implication du secteur privé, et le manque de coordination politique entre les Etats. La diplomatie économique dans le cadre de la ZLECAF peut jouer un rôle de coordination et de structuration des objectifs économiques et politiques, afin de négocier à la fois les intérêts entre pays africains pour harmoniser les attentes et les visions de tous les États membres, et négocier dans les instances internationales (OMC par exemple), où l'Afrique gagnerait à s'exprimer d'une voix unifiée en défense de ses intérêts communs, en mobilisant des outils variés, incluant la diplomatie commerciale, financière, incitations économique, ou même parfois des sanctions négatives, comme le suggère le cadre conceptuel de Heijmans, lorsque des acteurs extérieurs considèrent le continent comme un simple réservoir de ressource au détriment de son développement économique. La diplomatie économique offre aux pays africains une opportunité de redéfinir leurs objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. La volatilité politique en ce sens est manifeste, comme en témoignent les initiatives déjà amorcées sur le continent. Toutefois le contexte contemporain, marqué par une succession des événements ont instauré un climat d'incertitude qui freine ce processus d'intégration. A cet effet, Il convient désormais de mieux coordonner les initiatives économiques afin de garantir leur complémentarité. Leur foisonnement, bien qu'indicateur d'un réel engagement, entraîne parfois des recoupements inutiles et crée des divergences, voire des rivalités, qui fragilisent la coopération régionale. D'autre part, le continent attire plusieurs puissances mondiales (Chine, Russie,), cette diversité des partenaires stratégiques, est source d'opportunité pour le continent à travers les investissements directs étrangers, les accords bilatéraux.... Néanmoins, cette ouverture doit être accompagné d'une vigilance pour préserver la souveraineté de décision des Etats africains. L'intégration commerciale africaine portée par la ZLECAF ne s'opère pas dans un vide géopolitique, le contexte international est marqué par le passage de la domination unipolaire des États-Unis vers un monde multipolaire caractérisé par plusieurs pôles d'influence économique, politique et militaire. De ce fait, L'Afrique doit apprendre à naviguer dans un monde multipolaire tout en défendant ses propres intérêts stratégiques » (K. Sylla, 2021, p. 45).¹⁶ L'Afrique est devenue un terrain d'expression de la rivalité mondiale pour l'influence et le contrôle des flux commerciaux, financiers et technologiques. Ce nouvel contexte pose un défi de grande taille à la souveraineté économique des États africains et à la cohérence de leur projet d'intégration. Alors que l'Afrique consolide progressivement ses liens entre ses Etats membres, elle demeure toutefois exposée à l'influence des grandes puissances mondiales. À travers des investissements massifs dans les secteurs tels d'infrastructures, d'énergie et d'exploitation minière, La Chine s'est imposée comme le premier partenaire économique du continent. En effet, l'initiative de la Nouvelle Route de la Soie illustre cette

¹⁶ SYLLA Karim, 2021, Naviguer dans un monde multipolaire : stratégies africaines. Éditions Africaines.

dynamique chinoise sur le continent, depuis son lancement en 2013, plusieurs pays africains ont été attirés par les promesses d'investissements principalement dans les infrastructures, notamment dans les secteurs des ports, chemins de fer, routes, zones industrielles et réseaux énergétiques. D'autant plus la Chine a été le premier grand pays du Sud à mettre en place à partir de 2000 un sommet régulier et triennal avec l'Afrique.¹⁷ Toutefois, à mesure que les relations sino-africaines évoluent, le continent prend de plus en plus conscience de la nécessité de s'attaquer aux questions de viabilité de la dette et de mieux défendre les intérêts africains dans ce partenariat. D'autres pays comme, la Russie à travers ses partenariats énergétiques et sécuritaires, cherchent également à consolider sa position sur le continent, la Turquie de son côté, a su capitaliser sur son soft power, elle cherche à se présenter comme un « partenaire alternatif » moins lié à l'héritage colonial ou aux logiques de domination financière, cette perception contribue à renforcer son attractivité économique auprès de pays africains cherchant à diversifier leurs partenariats. Dans ce contexte, il est essentiel à souligner que les partenaires du continent africain demeurent aujourd'hui multiples et diversifiés. Toutefois, un point commun rassemble l'ensemble de ces acteurs : leur intérêt marqué pour les ressources stratégiques de l'Afrique. Face à cette convoitise, l'Afrique se trouve souvent contrainte de négocier séparément avec ces puissances, ce qui fragmente sa capacité de résistance et l'expose à des rapports de force défavorables. Il apparaît dès lors essentiels, dans le cadre de la ZLECAF, d'unir les voix africaines afin de constituer une position unifiée capable de défendre les intérêts stratégiques de l'ensemble des États du continent. Une telle dynamique ne saurait être réalisée qu'à travers une diplomatie économique structurée au sein de la ZLECAF, offrant ainsi un poids collectif lors des négociations avec les partenaires extérieurs. Toutefois, la construction d'une diplomatie d'influence proprement africaine reste un chantier de longue haleine. Certains pays, à l'instar du Maroc, ont néanmoins su mettre en avant une diplomatie d'influence à travers diverses initiatives en faveur du continent. Il s'agit donc de mobiliser l'ensemble des États africains dans cette démarche afin de bâtir une diplomatie d'influence collective, elle constituera une finalité à long terme. Cependant, ce qui importe à court et moyen terme, c'est de rendre la ZLECAF pleinement effective et d'utiliser la diplomatie économique comme instrument pour défendre et négocier les intérêts communs des États africains.

¹⁷ Cabestan, J.-P. (2013). Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir. *Hérodote*, 150(3), 150-171. <https://doi.org/10.3917/her.150.0150>

Conclusion

L'Afrique demeure largement sous-intégrée dans les chaînes de valeur mondiales, les économies africaines sont majoritairement caractérisées par des économies de rente, des exportations à faible valeur ajoutée, et une faible diversification des échanges commerciaux, les infrastructures de transport et de logistique sont toujours défaillantes ce qui constitue un réel obstacle à l'expansion du commerce intra-africain et freine le potentiel du développement du secteur industriel. Au niveau continental, le commerce intra-africain demeure l'une des plus grandes opportunités du continent, mais il représente un faible pourcentage de son commerce total. Toutefois, ces fragilités structurelles, bien qu'elles constituent des freins majeurs, n'ont pas empêché les États africains d'engager une dynamique d'intégration sans précédent à travers la ZLECAf. En réalité, l'accord incarne une réponse stratégique aux déséquilibres historiques du commerce africain, certes, son opérationnalisation a connu plusieurs retards liés aux divergences politiques, aux lenteurs institutionnelles, mais l'accord demeure encore jeune et les négociations sont toujours en cours, de plus, la rentrée en vigueur de l'accord a coïncidé avec la pandémie qui a provoqué d'importantes perturbations mondiales, touchant particulièrement l'Afrique région parmi les plus vulnérables, ces circonstances ont eu de véritables conséquences sur la concrétisation des objectifs de l'accord. Par ailleurs, le contexte géoéconomique actuel est marqué par plusieurs défis : le retour du protectionnisme, l'imposition de barrières douanières, ainsi que des guerres économiques et commerciales entre grandes puissances, ces événements risquent d'avoir un impact significatif sur le continent africain. Dans ce cadre, les pays africains doivent, plus que jamais, renforcer leur coopération et défendre leurs intérêts de manière unifiée sur la scène internationale. Comme l'a mentionné Sa Majesté le Roi Mohammed VI, « l'Afrique doit faire confiance à l'Afrique » dans son discours à Abidjan en 2014. Les États africains doivent franchir ce pas ensemble, prendre pleinement conscience des ressources stratégiques dont dispose leur continent, et manifester la volonté de les transformer en une véritable valeur ajoutée. L'Afrique ne souffre pas d'un manque d'intégration, mais d'une intégration déséquilibrée et peu avantageuse dans l'économie mondiale. À cet égard, il devient indispensable, dans le cadre de la ZLECAf, de valoriser et de structurer la diplomatie économique afin de renforcer l'efficacité des négociations et de mieux défendre les intérêts africains. Dans ce contexte, La ZLECAf se trouve partagée entre de grandes ambitions et des défis structurels qui retardent son évolution. Toutefois, une diplomatie économique véritablement structurée peut faciliter ce processus en plaçant l'ensemble des pays africains sur un pied d'égalité, cela nécessite une révision des accords commerciaux, souvent biaisés en faveur des puissances étrangères. L'objectif principal est donc d'éviter que le continent ne soit perçu uniquement comme une terre de ressources, Il convient également de rappeler que l'Afrique est plurielle, marquée par de fortes divergences économiques et politiques. Néanmoins, cette diversité ne doit pas empêcher l'intégration des préoccupations de tous les États dans

les négociations. Le commerce intra-africain ne pourra jouer un rôle dans le développement que s'il ne profite pas exclusivement aux grandes économies du continent. Enfin, face aux multiples influences extérieures, un principe doit être toujours préservé : la souveraineté de décision. Sans cela, l'Afrique risque de reproduire les schémas de dépendance.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, K., Attah-Boakye, R., Yu, H., Chu, I., & Mali, D. (2024). African Continental Free Trade Area and Regional Trade in ICT and Digital Technologies. *Journal of International Management*, 30(4), 101156. <https://doi.org/10.1016/j.intman.2024.101156>
- African Export-Import Bank. (2024). *Annual report 2024*. Afreximbank.
- Akinola, A. O. (s. d.). *African Union and Agenda 2063 : The Past, Present, and Future*.
- Ainebyona, R., Namuddu, J., & Akajo, A. (2024). *Assessing the implementation of the African Continental Free Trade Area (AfCFTA) and its potential impact on economic integration and development of Africa : A case for Uganda*. *African Journal of Economics, Politics and Social Studies*, 3. <https://doi.org/10.15804/ajepss.2024.1.03>
- Atchadé, M. N., Mahoudjro, C., & De-Dravo, H. H. (2024). A new index to assess economic diplomacy in emerging countries. *Research in Globalization*, 8, 100205. <https://doi.org/10.1016/j.resglo.2024.100205>
- Badel, L., "Diplomaties en renouvellement", Les Cahiers Irice, n°3, 2009, note 39
- Bayne, N., & Woolcock, S. (Éds.). (2017). *The new economic diplomacy : Decision-making and negotiation in international economic relations* (Fourth edition). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781315555188>
- Boungou, W., Osei-Tutu, F., & Zongo, A. (2024). Democracy and Intra-Africa Trade. *Comparative Economic Studies*, 66(1), 70-90. <https://doi.org/10.1057/s41294-022-00204-4>
- Bulinge, F., & Moinet, N. (2013). *L'intelligence économique : Un concept, quatre courants*. <https://doi.org/10.3917/sestr.012.0056>
- Cabestan, J.-P. (2013). Les relations Chine-Afrique : nouvelles responsabilités et nouveaux défis d'une puissance mondiale en devenir. *Hérodote*, 150(3), 150–171. <https://doi.org/10.3917/her.150.0150>
- Dafir, A. (2013). La diplomatie économique marocaine en Afrique subsaharienne : Réalités et enjeux : *Géoéconomie*, n° 63(4), 73-83. <https://doi.org/10.3917/geoec.063.0073>
- Dafir, A. (2015). La diplomatie d'influence au service des intérêts économiques : Le cas du Maroc : *Géoéconomie*, N° 75(3), 159-168. <https://doi.org/10.3917/geoec.075.0159>
- Dieye, C. T. (2016). L'Afrique et le chevauchement des accords régionaux. *Interventions économiques*, 55. <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.2815>
- Fontagné, L. (s. d.). *Décollage du commerce intra-africain : L'impératif de croissance économique*.
- Hugon, P. (2003). *L'économie de l'Afrique* (4. ed). Éd. La Découverte.
- Marín, M. A. F.-V. (2025). The "New Economic Warrior" : An Analysis of the Use of Economic Intelligence and Cyber Intelligence in National Security Through Economic Warfare, Economic Defence, and Defence Economics. In Á. Rocha & A. Vaseashta (Éds.), *Developments and Advances in*

Defense and Security (Vol. 423, p. 67-77). Springer Nature Singapore. https://doi.org/10.1007/978-981-96-0235-3_6

Mudida, R. (2012). Emerging trends and concerns in the economic diplomacy of African states. *International Journal of Diplomacy and Economy*, 1(1), 95. <https://doi.org/10.1504/IJDIPE.2012.049943>

Nana, I., Ouedraogo, R., & Tapsoba, J.-A. (2024, novembre). *L'incertitude est importante pour le commerce : découverte des effets hétérogènes* (FERDI Notes brèves / Policy Briefs, n° 276).

Ngwu, F., & Ojah, K. (2024). Intra-Africa trade and the need to rethink the neo-liberal approach. *Transnational Corporations Review*, 16(4), 200090. <https://doi.org/10.1016/j.tncr.2024.200090>

Nwankwo, C. M., & Ajibo, C. C. (2020). Liberalizing Regional Trade Regimes Through AfCFTA : Challenges and Opportunities. *Journal of African Law*, 64(3), 297-318. <https://doi.org/10.1017/S0021855320000194>

Okano-Heijmans, M. (2011). Conceptualizing Economic Diplomacy: The Crossroads of International Relations, Economics, IPE and Diplomatic Studies. *The Hague Journal of Diplomacy*, 6(1-2), 7-36. <https://doi.org/10.1163/187119111x566742>

Porteous, S. D. (1996). Looking out for economic interests : An increased role for intelligence. *The Washington Quarterly*, 19(4), 191-204. <https://doi.org/10.1080/01636609609550223>

Policy Center for the New South. (2025). Annual report on the African economy 2025. *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique—Aperçu général*, (2024).

Rana, K. S. (2007). *Economic diplomacy: The experience of developing countries*. Malta & Geneva : DiploFoundation.

SABER, H. (2020). L'intelligence économique dans la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine Enjeux et défis. *Dossiers De Recherches En Économie Et Gestion*, 9(1), 283–300.

Strange, S. (1992). States, firms and diplomacy. *International Affairs*, 68(1), 1–15. <https://doi.org/10.2307/2620465>

Soumaré, I., Gakpa, L., Kouadio, H., & Adjasi, C. (2024). *Financial Sector Development and Intra-African Trade*. SSRN. <https://doi.org/10.2139/ssrn.4992184>

Sylla, K. (2021). *Naviguer dans un monde multipolaire : stratégies africaines*. Éditions Africaines.

UNCTAD (Éd.). (2024). *Rethinking development in the age of discontent : United Nations Conference Report on Trade and Development*.